En outre, les chefs de gouvernement se sont entendus pour donner la priorité aux questions suivantes:

- "la protection et la promotion des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth" comme la démocratie, les droits fondamentaux de la personne, l'égalité des sexes, l'accès à l'éducation et l'établissement d'une Afrique du Sud libre, démocratique, non raciste et prospère;
- la promotion du développement durable et la protection de l'environnement;
- les mesures visant à combattre le trafic et l'abus de stupéfiants et la propagation de maladies comme le sida;
- la réduction de la pauvreté par la création d'une économie internationale stable, la libéralisation la plus complète possible du commerce international, des transferts suffisants de ressources financières, de compétences et de technologies modernes des pays riches aux pays pauvres du Commonwealth;
- l'octroi d'un soutien accru aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales pour leurs activités en faveur de la paix, du désarmement et d'un contrôle efficace des armements.

En ce qui concerne la promotion de la démocratie, les chefs de gouvernement ont souligné que le Commonwealth doit s'efforcer de renforcer les institutions démocratiques des pays membres, surtout en organisant, sur demande, des missions d'observation des élections comme celles qui ont été effectuées récemment au Kenya, aux Seychelles, au Lesotho, en Guyana et au Mozambique. D'autres missions de ce genre seront sans doute organisées dans un proche avenir.

Les chefs de gouvernement ont convenu également que la Charte internationale des droits de l'homme est le principal instrument de protection des droits de la personne sur le plan international et que les pays membres doivent maintenir l'élan en faveur du respect de ces droits. Le Commonwealth reconnaît que les organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer dans la dénonciation des violations des droits de la personne.

À l'issue de la réunion de Harare, les chefs de gouvernement ont déclaré ce qui suit :

"En réaffirmant les principes du Commonwealth et en nous engageant à y donner suite dans les politiques et les mesures adoptées en réponse aux défis des années 90..., nous exprimons notre détermination à renouveler et à améliorer la valeur du Commonwealth (nous soulignons) en tant qu'institution que nous pouvons et devons renforcer, et à améliorer la qualité de vie non seulement des États membres et de leurs populations, mais aussi de la vaste communauté des nations dont ils font partie."

L'organisation et le fonctionnement du Secrétariat du Commonwealth subissent actuellement une réforme. Grâce à cette réorganisation, le Secrétariat sera ainsi mieux placé pour atteindre, dans un monde en constante évolution, les objectifs énoncés dans la déclaration de Harare.